

*Proposition présentée par les députés:
M^{mes} et MM. Loly Bolay, Christian Brunier,
Mariane Grobet-Wellner et Françoise Schenk-
Gottret*

Date de dépôt: 15 juin 2001

Messagerie

Proposition de motion pour une politique concertée en matière de transports en commun, afin de réduire les nuisances lors de manifestations à Palexpo sur la commune du Grand-Saconnex

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- le nombre important de manifestations à Palexpo ;
- le nombre incroyable de véhicules stationnant au Grand-Saconnex durant ces manifestations ;
- les nuisances auxquelles sont confrontés les habitants de la commune ;

invite le Conseil d'Etat

- à promouvoir une politique plus dissuasive afin de réduire le trafic routier sur la commune du Grand-Saconnex lors de manifestations à Palexpo ;
- à développer une politique plus incitative, afin que les visiteurs de Palexpo utilisent davantage les transports en commun ;
- à se donner les moyens d'une politique qui prenne en compte la qualité de vie de tous les citoyens et citoyennes concernés par cette problématique.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Les habitants de la commune du Grand-Saconnex ont le sentiment d'être lâchés par les autorités cantonales. Pire, ils ont l'impression que leur bien-être et leur sécurité passent après la promotion des manifestations de Palexpo.

En effet, celles-ci sont de plus en plus nombreuses, les nuisances liées à ces expositions perturbent la vie des habitants de la commune. Parking sauvage, embouteillages, trottoirs squattés, presque la foire d'empoigne : il devient de plus en plus difficile, pour les habitants de la commune, de se déplacer, notamment lors de manifestations importantes.

Même les véhicules d'urgence ont de la peine à intervenir. Lors du dernier salon de l'auto, les pompiers ont mis plus de 30 minutes pour atteindre une maison inondée, alors que celle-ci se trouve à 3 minutes de leur caserne. Si elle avait brûlé, que se serait-il passé, et qui en assumerait la responsabilité ?

Le Département de justice et police et des transports, avec les représentants de l'UIT (Union internationale des télécommunications), de l'Aéroport international de Genève et d'Orgexpo, ont constitué une cellule de travail afin de faire une évaluation de la situation. Le résultat de cette étude est que, malgré les efforts consentis par la population, le réseau routier est saturé. Cette saturation est due à un nombre trop important de véhicules se déplaçant dans le secteur Palexpo–Aéroport, lors de ces manifestations.

Force est donc de constater que la politique en matière d'environnement se doit d'être aujourd'hui plus percutante.

La construction de nouveaux parkings dans ce périmètre n'est pas une solution. Bien au contraire, elle inciterait les usagers à converger vers une zone déjà trop saturée.

Il faut par conséquent développer les transports en commun, afin d'améliorer de toute urgence les conditions de mobilité dans ce secteur et ceci dans l'intérêt de toutes et tous.

Ce sont les raisons pour lesquelles nous vous demandons, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil à cette motion.